



EN BREF :

- Situation générale : encore beaucoup de pluie dans l'est; apparition de nouvelles maladies.
- Carotte : fin des traitements contre le charançon; début rapide pour les taches foliaires en Montérégie.
- Céleri : punaises ternes abondantes dans certains champs; quelques cas de tache cercosporéenne.
- Laitue : pucerons très présents en Montérégie; mildiou en progression (Montérégie); très peu de nécrose marginale.
- Oignon : thrips stables; début de la deuxième génération de mouches; brûlure de la feuille (*botrytis*) à surveiller de près et recommandation de traitements fongicides préventifs dans l'oignon espagnol; présence de mildiou en Montérégie et dans Lanaudière.
- Poireau et ail : traitement pour les régions du sud-ouest.
- **Nouvelles homologations** : MOVENTO contre les pucerons et MATADOR contre la teigne du poireau.

SITUATION GÉNÉRALE

Le sol est encore demeuré bien humide durant la dernière semaine (10 au 16 juillet). De 15 à 35 mm de pluie, souvent sous forme d'orages, sont tombés principalement dimanche dernier (13 juillet) sur la plupart des localités. Les régions de l'est (Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et Saguenay-Lac-Saint-Jean) où le sol avait déjà été très bien humidifié par les pluies du mercredi 9 juillet, en ont reçu encore davantage, jusqu'à 50 mm dans certains cas. L'excès d'eau a nui au développement des cultures sur certains sites (Chaudière-Appalaches).

Le temps venteux qui a suivi les périodes pluvieuses du 9 et du 13 juillet s'est avéré positif pour la prévention des maladies. Par contre, l'air est demeuré plutôt humide, de sorte que les rosées ont été fréquentes. Certaines maladies reliées aux conditions climatiques plutôt fraîches et humides des dernières semaines sont apparues dans quelques cultures. Les populations d'insectes continuent d'augmenter.

CAROTTE

Charançon

Il n'est plus nécessaire d'intervenir contre le charançon de la carotte. Le très faible nombre de captures dans les pièges indique que la période de ponte de cet insecte est maintenant terminée.

Taches foliaires

On observe beaucoup de taches reliées à *Cercospora* dans certains champs en Montérégie. La maladie a progressé rapidement suite aux conditions humides des dernières semaines. Dans certains cas, il pourrait être justifié de débiter les applications de fongicides afin d'éviter que les taches envahissent les feuilles d'âge moyen.

On recommande de débiter les traitements fongicides lorsque le rang de carottes couvre une largeur de plus de 30 cm (rang à demi-fermé en sol organique) et qu'il y a plus de 25 % des plants qui ont au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires.

Dans Lanaudière, on rapporte la présence de quelques taches (*Cercospora* et *Alternaria*) sur les feuilles du bas dans des champs de carottes d'été. Dans les champs de carottes hâtives (moins de 100 jours entre le semis et la récolte) destinés au cello, il n'est généralement pas nécessaire d'intervenir, compte tenu que la maladie n'a habituellement pas le temps d'envahir les feuilles au point de nuire à la récolte. Pour les carottes vendues en bottes avec le feuillage, il faudra par contre intervenir, puisque la vente aux consommateurs exige un feuillage sain.

Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte présentée dans l'avertissement No 10 du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

CÉLERI

Punaise terne

On observe beaucoup de punaises ternes dans certains champs. Continuez de bien surveiller vos champs. Estimez la population présente et évaluez l'intensité des dommages. Dans la mesure du possible, respectez les seuils d'intervention suggérés :

- Plants de moins de 10 cm : 1 punaise par plant.
- Plants de 10 à 45 cm : 1 punaise par 5 plants.
- Plants de plus de 45 cm : 1 punaise par 10 plants.

Au besoin, consultez la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'avertissement No 02 du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Tache cercosporéenne

On observe de la tache cercosporéenne (cercosporose) dans certains champs en Montérégie. Les producteurs concernés doivent débiter rapidement une régie de fongicides sur leur ferme afin de prévenir la propagation de la maladie. Cette maladie débute sur les feuilles extérieures des plants. Les taches sont grises à brunâtres, relativement grosses et ont une texture sèche et légère. Sur les pétioles, les taches sont allongées. Comme cette maladie peut être confondue avec la tache bactérienne et la tache septorienne, une maladie encore plus grave dans ce dernier cas, il est important d'obtenir le diagnostic d'un conseiller expert. Au besoin, des échantillons foliaires des plants malades peuvent être envoyés au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ pour faire confirmer le diagnostic.



Stratégie d'intervention recommandée contre cette maladie

Dès que la maladie est observée dans un de vos champs :

- Débutez les traitements fongicides dans tous vos champs de céleri, que la maladie soit présente ou absente.
- Répétez les traitements aux 7 jours si l'humidité à l'intérieur du feuillage demeure élevée.
- Circulez le moins possible dans les champs lorsque le feuillage est humide.
- Lors des opérations culturales (pulvérisation, désherbage, etc.), commencez toujours par les champs sains et terminez par les champs les plus affectés. La machinerie agricole représente la principale source de dissémination de la maladie d'un champ à l'autre.

LAITUE

Puceron

Les populations de pucerons continuent d'augmenter en Montérégie et des interventions régulières sont requises. Beaucoup de pucerons ailés arrivent des zones non cultivées. La récolte des pommes de terre hâtives a aussi débuté, de sorte qu'on pourrait observer une importante migration des pucerons présents vers les champs de laitue. Dans l'est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Saguenay-Lac-Saint-Jean), quoique l'on observe davantage de pucerons, les populations demeurent plutôt faibles. Des interventions ciblées sont requises sur certains sites.

Soyez toujours plus attentif à vos champs qui ont atteint les stades critiques : 11 feuilles à début pomaison pour la laitue pommée; 10 feuilles pour les laitues frisées et romaines. Prenez note de l'homologation récente du MOVENTO, un nouvel outil de lutte contre les pucerons (voir la section Nouvelles homologations).

La stratégie d'intervention contre les pucerons est présentée dans l'avertissement [No 07](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf) du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

Punaise terne

L'insecte est plus ou moins présent selon les sites en Montérégie, mais il cause des dommages bien visibles sur les nervures. Dans l'est, l'insecte semble surtout présent sur certains sites de la rive-sud (Chaudière-Appalaches).

Si vous désirez plus de détails sur la lutte contre la punaise terne, consultez l'avertissement [No 02](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf) du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Mildiou

Globalement, le mildiou semble avoir progressé au cours de la dernière semaine (Montérégie-Ouest), puisqu'on l'observe maintenant sur davantage de fermes. **Les producteurs concernés doivent mettre en place une régie de pulvérisation de fongicides appropriée afin d'empêcher la propagation de la maladie.** La stratégie d'intervention recommandée est présentée dans l'avertissement [No 06](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf) du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).



Nécrose marginale (carence en calcium)

On observe que très peu de symptômes dans les champs et, si l'on se fie aux prévisions météorologiques (pluies fréquentes, températures modérées), le risque devrait demeurer faible pour les prochains jours. Comme à l'habitude, continuez d'intervenir régulièrement avec des applications foliaires de calcium en ciblant le plus possible les périodes de croissance les plus actives. Rappelons que la sensibilité à cette carence varie selon le type de laitue (chicorée > frisée > Boston > romaine > pommée) et que plus la laitue approche de la maturité, plus elle devient sensible. La stratégie d'intervention contre la nécrose marginale est présentée dans l'avertissement **No 04** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>) du 2 juin 2005.

OIGNON

Thrips de l'oignon

La situation n'a pas évolué de manière significative au cours de la dernière semaine. Les populations sont demeurées faibles (Montérégie et Lanaudière), sauf sur quelques rares sites. L'évolution des populations dépendra des conditions des prochains jours : si, tel que prévu, les précipitations restent fréquentes et les températures modérées, les populations devraient demeurer faibles. Les sites où l'on observe déjà une bonne quantité de thrips doivent cependant être surveillés de près. Il est très important de ne pas laisser la population de thrips dépasser le seuil d'intervention (nombre de thrips par feuille) sinon le feuillage des oignons subira des dommages importants. Par la suite, il sera difficile de ramener la population de thrips à un niveau acceptable.

Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement **No 06** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>) du 25 juin 2004.

Mouche de l'oignon

La période d'émergence des adultes semble avoir débuté en Montérégie. Quelques mouches de l'oignon ont été capturées cette semaine à Sainte-Clotilde (Agriculture et Agroalimentaire Canada). Le modèle de prévision, inclus dans le logiciel CIPRA, prévoyait le début de l'émergence pour le 16 juillet. Les traitements pourraient donc reprendre au milieu de la semaine prochaine (23 juillet).

À cette époque de l'année, les traitements insecticides contre les mouches adultes ne sont justifiés que pour les champs d'oignons verts qui n'auraient pas reçu d'insecticide granulaire au semis ou dans les champs d'oignons jaunes où les larves de la première génération auraient occasionné des dommages importants. Intervenez avec des traitements foliaires contre les adultes en ciblant les périodes favorables à la survie des œufs, c'est-à-dire lorsque la surface du sol est humide et que les températures sont modérées. Pour plus de détails, consultez la stratégie de lutte présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

En Montérégie, dans l'oignon jaune, le nombre de taches est demeuré stable ou a augmenté selon les champs. Les pluies fréquentes, les longues rosées et les températures modérées sont très favorables à cette maladie. **Continuez sans faute vos applications préventives de fongicides, puisqu'on prévoit encore du temps humide pour les prochains jours.**



Dans certains champs d'oignons espagnols de la région de Lanaudière, on a dû recourir à des traitements au ROVRAL suite à un accroissement très rapide du nombre de taches. Des traitements préventifs avaient pourtant déjà été entrepris dans ces champs depuis quelques semaines.

Compte tenu des dommages mécaniques subis par les oignons depuis le printemps, du niveau important d'inoculum de la maladie (*botrytis* et autre) retrouvé dans les régions et du temps humide qui semble persister, il serait sage que les producteurs d'oignons espagnols débutent une régie de pulvérisation préventive dans tous leurs champs comme c'est le cas dans l'oignon jaune. Cette régie protégera les champs contre la brûlure de la feuille, le mildiou et la tache noire (*Stemphylium*) des maladies qui peuvent potentiellement occasionner des pertes importantes.

La stratégie d'intervention détaillée contre la brûlure de la feuille est présentée dans l'avertissement [No 06](#) du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

Mildiou

On observe la présence de mildiou dans quelques champs en Montérégie et dans Lanaudière. Le mildiou est une maladie grave qui est capable de détruire, en quelques jours, tout le feuillage des oignons, si elle n'est pas bien réprimée. **Il est important de débiter les traitements contre cette maladie, avec les fongicides appropriés, dès que les premiers symptômes sont observés.** Les champs voisins doivent aussi être traités, puisque les spores du champignon voyagent par les vents.



Premiers symptômes du mildiou sur une feuille d'oignon
(Source : Julie Marcoux, MAPAQ)

Le symptôme le plus caractéristique du mildiou est la présence d'un duvet violacé, visible le matin sur le feuillage encore humide. Ce duvet repose sur des parties de feuilles à peine plus pâles que le feuillage sain et apparaît sous la forme de plages allongées pouvant mesurer plusieurs centimètres. Par la suite, ce duvet prend une teinte grisâtre, alors que les parties du feuillage affectées viennent à faner et à dépérir. Dans le



champ, la maladie apparaît habituellement en foyers, qui s'agrandissent jusqu'à ce que tout le champ soit envahit.

Pour plus de détails concernant la lutte contre cette maladie, consultez l'avertissement **No 10** du 23 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>). **Attention, plusieurs des fongicides efficaces contre la brûlure de la feuille ne le sont pas contre le mildiou.** Il est donc important de choisir le bon produit. À cet effet, consultez le bulletin d'information **No 03** du 19 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn08.pdf>).

POIREAU ET AIL

Teigne du poireau

Les captures de papillons ont commencé à diminuer sur la majorité des sites des régions du sud-ouest. Pour les producteurs de ces régions qui n'auraient pas encore traité, la date cible est le 20 juillet. Dans les zones plus froides (ex : nord de la Mauricie, Québec), il est encore trop tôt pour traiter. Notez que l'insecticide MATADOR est maintenant officiellement homologué pour lutter contre la teigne du poireau (voir ci-dessous). Pour plus de détails, consultez l'avertissement **No 09** du 3 juillet 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09tn08.pdf>) ainsi que le bulletin d'information **No 03** du 7 juillet 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>).

NOUVELLES HOMOLOGATIONS

Homologation du MATADOR contre la teigne du poireau

Le MATADOR 120 EC est maintenant homologué pour lutter contre la teigne du poireau au Canada dans les plantes de la famille de l'oignon, ce qui inclut l'ail, le poireau, l'oignon vert (échalote), l'oignon standard et l'oignon espagnol. Le MATADOR était déjà homologué dans ces cultures pour la répression du thrips de l'oignon. Les conditions d'application (dose, quantité d'eau, etc.) pour la répression de la teigne sont les mêmes que celles recommandées pour le thrips. Ce sont des gens de l'Ontario, en collaboration avec la compagnie Syngenta, qui ont fourni les informations permettant l'ajout de la teigne du poireau à l'étiquette du produit.

L'étiquette complète du MATADOR est disponible via l'adresse Internet suivante :
http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=10096.

L'insecticide MOVENTO 240 SC

L'insecticide MOVENTO 240 SC (spirotétramate) est maintenant homologué au Canada pour lutter contre les pucerons dans plusieurs groupes de cultures, dont les légumes-feuilles incluant les laitues (pommée, romaine et feuille), le céleri, la chicorée endive (chicorée frisée et escarole), le radicchio et l'épinard.

Ce produit est entièrement systémique, ce qui signifie qu'il est en mesure d'entrer à l'intérieur des tissus vasculaires et de circuler dans la plante, aussi bien vers le haut que vers le bas. La pulvérisation n'a donc pas besoin d'atteindre l'insecte directement et les jeunes feuilles en croissance active sont également protégées. Le MOVENTO est donc un excellent produit à utiliser dans les laitues lorsque celles-ci sont au stade critique de leur développement : 11 feuilles à début pommaison dans la pommée, 10 feuilles dans la romaine et la frisée.



CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU

Les pucerons absorbent l'insecticide en se nourrissant de la sève de la plante et meurent quelques jours après. L'effet est donc moins rapide que celui observé avec les produits conventionnels. Le MOVENTO n'aurait pas d'effet sur les ravageurs autres que les pucerons, de sorte que si des punaises ternes ou des fausses-arpeneteuses sont présentes, il faudra utiliser un insecticide à plus large spectre. Par contre, le MOVENTO n'affecte pas non plus les insectes prédateurs et parasites des pucerons. Ceux-ci restent donc présents dans les champs et permettrait ainsi d'assurer un certain contrôle naturel des pucerons par la suite.

Le MOVENTO appartient à un nouveau groupe chimique : les inhibiteurs de la synthèse des lipides (groupe 23). Compte tenu de son mode d'action très spécifique et de sa systémicité, le risque de développement de résistance à cet insecticide est très élevé. Il est donc important d'utiliser d'autres insecticides en alternance avec ce produit.

Voici un résumé des informations concernant l'utilisation du MOVENTO :

- Dose : 220 à 365 ml/ha.
- Délai avant récolte : 3 jours.
- Nombre maximum de traitements : 2 à la dose maximale, 3 à la dose minimale.
- Intervalle minimum entre les applications : 7 jours.

L'étiquette complète du MOVENTO peut être consultée à l'adresse Internet suivante : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=14747 .

La liste des autres produits disponibles pour lutter contre les pucerons dans les laitues et le céleri est présentée dans le bulletin d'information No 02 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn08.pdf>) du 19 juin 2008.

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

Lorsqu'il y a des références à des communiqués ou à d'autres sources d'information des années antérieures, veuillez vous assurer que les pesticides mentionnés sont toujours homologués.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome
Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 – Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – carotte, céleri, laitue... – 17 juillet 2008



CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU

Avertissement No 11 – 2008, page 7